

# GUIDE D'INSCRIPTION 2021-2022

La saison 2021-2022 s'annonce particulière en raison du contexte sanitaire. C'est pourquoi nous continuons d'apporter certaines adaptations à notre mode de fonctionnement habituel pour vous permettre de pratiquer avec un maximum de sérénité et d'assurer une continuité de votre pratique.

## Mise en sécurité sanitaire

Nous continuerons de mettre à jour à chaque fois que nécessaire [les règles de mise en sécurité sanitaire](#) à respecter par les élèves et l'équipe pédagogique.

## Cours

- ✓ **Nous continuons la mise en parallèle de certains cours** pour éviter de supprimer des séances suite à l'ajout d'un intercours de 15 minutes pour éviter les croisements entre élèves entrants et sortants.
- ✓ Nous continuons les mesures permettant de maîtriser le nombre de personnes par cours : La participation sera possible uniquement aux cours de votre niveau : les adhérents débutants ne pourront pas participer aux cours confirmés et vice-versa. Merci de n'indiquer que les cours auxquels vous viendrez régulièrement sur la fiche d'inscription.
- ✓ Nous nous engageons à proposer une continuité dans la dispense des cours
  - Des adaptations des horaires et de la durée des cours pourraient intervenir durant la saison en fonction de l'évolution sanitaire.
  - Nous proposerons des alternatives si les cours au dojo n'étaient plus possibles : par exemple via des séances en ligne ou en extérieur.

Voici quelques compléments d'informations non spécifiques à la situation sanitaire :

## Reprise des cours le lundi 6 septembre 2021

### Accès aux cours

- ✓ Pour des raisons d'assurance, les anciens adhérents ne peuvent accéder aux cours qu'après avoir transmis leur dossier d'inscription complet.
- ✓ Pour les nouveaux adhérents, un cours d'essai gratuit dans chaque discipline est possible. Pour des raisons d'assurance, pour tous cours d'essai réalisés en dehors de la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre, vous devez emmener avec vous la fiche fédérale 2021-2022 renseignée et signée à l'endroit incluant l'assurance ainsi que votre certificat médical.

### Inscriptions

- ✓ Lancement des inscriptions le 14-06-2021
- ✓ Contenu du dossier d'inscription
  - La [fiche d'inscription 2021-2022](#) renseignée et signée
  - La [fiche fédérale 2021-2022](#) renseignée et signée à l'endroit incluant l'assurance
  - Votre certificat médical
    - Postérieur au 01-07-2021 et ayant la mention « Karaté Santé » pour le Karaté Santé
    - Postérieur au 01-07-2021 ayant la mention « Karaté y compris en compétition » pour les compétiteurs ou « Karaté et Disciplines associées » pour les autres (OU le cas échéant, le certificat médical de moins de 3 ans ET l'attestation sur l'honneur de réponse au contenu du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif qui peuvent parfois être suffisants)
    - Cf. [attestation pour les mineurs](#) ou [les majeurs](#) ; [questionnaire pour les mineurs](#) ou [les majeurs](#)
    - Ces questionnaires ne sont pas à transmettre au club. Ils permettent de savoir si vous avez besoin d'un certificat médical cette saison (si vous avez répondu positivement à l'une des questions) ou si l'attestation un certificat médical de moins de 3 ans sont suffisants.
  - Pass Sanitaire pour les 12 ans et plus  
Compte tenu de l'organisation nécessaire pour contrôler individuellement chaque Pass avant le début de chaque cours, et l'impact sur la durée des cours, les modalités seront les suivantes :
    - Avoir un certificat de vaccination avec schéma vaccinal complet
    - Avoir un certificat de rétablissement : test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois). Ce justificatif ne peut être que temporaire.



- Votre [règlement](#)
  - Les 37€ de licence sont déjà inclus dans le tarif affiché sur la fiche d'inscription.
  - Paiement possible
    - Par Pass Région, coupons sport ANCV ou chèques vacances ANCV.
    - Par virement bancaire : la totalité du règlement doit être réalisée en une seule fois.
      - IBAN : FR76 1780 6002 8662 2627 8741 431 - Code BIC : AGRIFRPP878
      - Indiquer comme ordre du virement : Adhésion et votre prénom et nom
    - Par chèque à l'ordre du No Kachi Lyon : jusqu'à 3 chèques datés à 1 mois d'écart.
    - En espèce : la totalité du règlement doit être réalisée en une seule fois.
  - Une inscription enfant permet d'accéder aux activités suivantes : Karaté et Karaté Compétitif.
  - Une inscription parents permet d'accéder aux cours Karaté Parents. Ces cours visent à permettre aux parents de pratiquer le Karaté sur les mêmes créneaux horaires que leurs enfants, dans un cours parallèle animé par un autre entraîneur.
  - Une inscription adulte permet d'accéder aux activités suivantes : Karaté, Défense Training, Karaté Fitness, Karaté Santé, Préparation Physique, Cardio Boxing
- Votre photo d'identité
- Pour le Karaté Santé
  - La [fiche santé 2021-2022](#) renseignée (possibilité de la renseigner avec l'aide de l'enseignant.)
  - Pour ceux en rémission de cancer ou en cours de traitement: La [fiche cancer 2021-2022](#)
- ✓ Récupération du dossier d'inscription sur notre site internet ou sur une table au rez-de-chaussée du club durant les horaires de cours
- ✓ Transmission du dossier complet
  - Soit à envoyer par courriel à [herve.ramelijaona@nokachi-lyon.fr](mailto:herve.ramelijaona@nokachi-lyon.fr) avec un paiement par virement électronique
  - Soit par courrier à envoyer chez Hervé Ramelijaona : 2 allée Henri Georges Clouzot 69100 Villeurbanne
  - Soit à donner en mains propres dans une enveloppe fermée lors du forum des associations le samedi 04-09-2021 au parc Blandan
  - Soit à déposer dans une enveloppe fermée dans la boîte aux lettres du club puis envoyer un SMS pour prévenir du dépôt à Hervé notre trésorier au 06 50 63 43 78
  - Merci de ne pas donner le dossier à l'entraîneur
- ✓ En cas de questions, se renseigner sur [le site internet](#) ou par téléphone auprès de Christine au 07.60.05.85.57 ; et non pas auprès des entraîneurs pour éviter de perturber les cours.

## Horaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi			
12h00						12h00		
12h30						12h30		
13h00				Cardio Boxing - Adultes Tous niveaux	Tous niveaux	13h00		
13h30			6-9 ans Bases BJ			13h30		
14h00			6-14 ans Bases OVBM			14h00		
14h30			10-14A Bases BJ			14h30		
15h00						15h00		
15h30						15h30		
16h00						16h00		
16h30						16h30		
17h00			≤ 2ème année   ≥ 3ème année			17h00		
17h30						17h30		
18h00	Tous niveaux	6-14A Compét. B	6-14A Compét. OVBM		6-14A Compét. JOVBM	Adultes Tous niveaux	18h00	
18h30							18h30	
19h00	Adultes Tous niveaux	Adultes Prépa Grades OVBMN					19h00	
19h30							19h30	
20h00		Adultes Combat BJO	Adultes Combat VBMM		Karaté Fitness - Adultes Bases - Tous niveaux		20h00	
20h30							20h30	
21h00							21h00	
21h30		Karaté Fitness - Adultes Chorégraphies - Tous niveaux		Adultes Kata N	Adultes Kata OVBM	Adultes Kata BJO	Adultes Tous niveaux	21h30
22h00			Adultes Tous niveaux					22h00
22h30								22h30

- ✓ Seuls les enfants de plus de 6 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2021 pourront s'inscrire.
- ✓ Les enfants ne peuvent participer aux cours Compétition que s'ils participent également à leur cours du mercredi.
- ✓ Voici la légende des niveaux : *B* : Blanche. *J* : ½ Jaune et Jaune. *O* : ½ Orange et Orange. *V* : ½ Verte et Verte. *B* : ½ Bleue et Bleue. *M* : ½ Marron et Marron. *N* : Noire. *2-A* : 2 ans de pratique ou moins. *3+A* : 3 ans de pratique ou plus.
- ✓ Les adhérents de la saison passée qui seraient restés ceinture blanche en raison de l'absence de passage de grades peuvent s'inscrire au cours de la ceinture supérieure.

